



# COMMUNE DE VILLEDUBERT

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Public est informé que par arrêté en date du **21 Novembre 2019**, Mr le Maire de VILLEDUBERT a ordonné l'ouverture de l'enquête **publique** sur le projet de révision n°1 du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

A cet effet, Monsieur René LEMPEREUR, officier de gendarmerie, retraité, domicilié 729 Impasse du Moulina, Villemoustaussou, a été désigné en tant que Commissaire Enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de VILLEDUBERT pour une **durée de 32 jours consécutifs**,

**du 30 Décembre 2019 au 30 Janvier 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit :**

Lundi : 9h00-12h00 14h00-16h00	Vendredi : 9h00-12h00 14h00-16h00
Mardi : 9h00-12h00 14h00-16h00	Samedi : Fermé ( <i>sauf permanence du Commissaire Enquêteur du 18/01/2020</i> )
Mercredi : 9h00-12h00	Dimanche : Fermé
Jeudi : 9h00-12h00 14h00-16h00	

Le **dossier de projet de révision du plan local d'urbanisme** et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur **seront déposés en mairie pendant la durée de l'enquête.**

#### **LE COMMISSAIRE ENQUETEUR RECEVRA EN MAIRIELES:**

- **Lundi 30 Décembre 2019 de 9h00 à 12h30 ;**
- **Samedi 18 Janvier 2020 de 9h00 à 12h30 ;**
- **Jeudi 30 Janvier 2020 de 9h00 à 12h00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU pourront : être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ;

- être consignées sur le site internet suivant : <https://www.democratie-active.fr/pluvilledubert-web/> intégrant les pièces constitutives du dossier soumis à enquête et un registre dématérialisé mis à disposition du public à l'adresse ;
- être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur – Enquête publique sur le projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme - Mairie de Villedubert, Place de l'Octroi, 11800 Villedubert ;
- présentées directement au Commissaire Enquêteur lors de ses permanences en Mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public un mois après la clôture de l'enquête et pendant un an, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

**Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, l'approbation de la révision n°1 du plan local d'urbanisme pourra être décidée par le Conseil Municipal de VILLEDUBERT.**

Monsieur Marc ROFES, Maire de VILLEDUBERT